

J'ai, en effet, dû, par le passé, m'opposer à certains de ses projets « pharaoniques » avec succès et même la confirmation des experts. Il m'en a gardé un tel ressentiment qu'il refuse aujourd'hui encore – après plus de 22 ans - de siéger à la même table que moi. Il a exigé, en effet, du maire que je ne sois pas présent aux réunions concernant les travaux de la collégiale. (C'est bien dommage d'ailleurs car, étant la personne connaissant le mieux le dossier à Champeaux, j'aurais pu être utile à la cause des travaux.) Vous comprendrez donc que je puisse me méfier de l'objectivité de ses avis, notamment quand ils compromettent le festival.

C'est confiant dans le bon sens dont un serviteur de l'Etat ne peut manquer de faire preuve que j'attends, Monsieur le Préfet, votre réponse.

Avec mes plus respectueuses salutations

Michel Vauthrin
Président

Copie à M. Donnedieu de Vabres, Ministre de la Culture
M. Lionel Walker, Vice-Président du Conseil Général pour le Tourisme et la Culture.
Mgr De Monléon, Evêque de Meaux
Le Père Lacroix, Recteur de la collégiale

P.S. : Frais déjà engagés et obligés par contrat pour le festival

impression des dépliants :	2.252,07	
diffusion des dépliants	579,58	
envois courrier	1.943,63	
publicité Diapason	2.287,35	
indemnisation des musiciens	15.701,55	minimum
remboursement transports	4.150,00	
frais divers fonctionnement (estimation basse)	1.000,00	

Total provisoire 27.914,18 sous réserve de corrections inévitables

Il conviendrait d'estimer, en plus, au Tribunal, le dommage que cause une annulation en terme de dynamique et d'image.